

Consignes rédactionnelles

Pour les articles spécifiques aux revues et ouvrages

1) Le texte

Il sera constitué d'un **fichier Word** « .doc » (Police Times New Roman, caractères 12 ; interligne simple). Il comportera les éléments suivants :

- le **titre**, le prénom et le nom de l'**auteur**, suivis de leur qualité (titre, fonction, organismes) et de leurs coordonnées (email, adresse, téléphone, ...);
- le texte proprement dit, avec **introduction** et **conclusion**, qui doit, si possible, être structuré avec des titres de parties et sous parties ; l'auteur peut utilement avoir recours à une **numérotation** (1, 1.1, 1.2... 2, 2.1, 2.2...), dont le nombre de chiffres est limité à quatre au maximum (ex : 2.3.4.2.);
- dans le corps du texte, juste après le paragraphe concerné, la **légende des illustrations** sera intégrée ; celles-ci doivent être **appelées dans le texte** et devront obligatoirement être numérotées (par ex : Figure 1) ;
- les références bibliographiques seront reprises dans le texte de la manière suivante : [x] (x : numérotation continue par ordre d'apparition dans le texte) ; le dernier chapitre intitulé : « Références bibliographiques » reprendra les données de chacune des références classées par ordre croissant de [x].

2) Les illustrations

Les illustrations (figures, photos, graphiques, cartes, tableaux, etc.), qui peuvent être en couleur, seront placées dans le texte. Les illustrations, de la meilleure qualité possible et les fichiers de données de base s'ils sont disponibles, seront **en plus** fournis dans des fichiers séparés (Excel, tiff, eps ou jpeg, avec une résolution d'au moins 300 dpi).

Les illustrations seront numérotées avec une numérotation en chiffres arabes différente pour les tableaux (Tableau 1 : ...) et toutes les autres illustrations (y compris les photos) qui seront toutes baptisées « Figure » (Figure 1 : ...).

Toute illustration doit avoir une courte légende (titre).

Dans la mesure du possible, il est souhaitable d'indiquer :

- pour les photos, le nom de son auteur ou de son propriétaire (crédit photo) ;
- pour les figures extraites d'autres publications que celles de la Sim, leur origine (auteur, éditeur).

Il relève de votre responsabilité de vous assurer de votre droit à présenter et publier les informations contenues dans votre article (textes, photos, schémas, etc.).

Le serveur de la Sim n'accepte pas les fichiers joints de taille supérieure à 5 Mo. Veillez donc, le cas échéant, à envoyer séparément les différents fichiers ou à faire parvenir vos fichiers via un site de transfert fiable (WeTransfer, DropBox, etc.).